

NOTES GENERAL

- AUCUNE DIMENSION NE DOIT ETRE PRISE OU MESUREE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
- TOUTES LES DIMENSIONS PAR RAPPORT A L'EXISTANT SONT APPROXIMATIVES, ELLES SONT A CONFIRMER PAR LE PROPRIETAIRE DU PROJET OU NOTA DE CHANTIER.
- AVEC LA PROGRESSION DE LA EXECUTION DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET CONDITIONS SUR LE LIEU, IL DOIT AVISER SANS DÉLAI L'ARCHITECTE ET LES PROFESSIONNELS SI TOUTE CONTRADICTION OU DIVERGENCE.
- LA ZONE OMBRAGÉE, OU ZONE EN GRIS SUR LES DESSINS EN Architecture IS INDICUE TO TOUTES LES DIMENSIONS ET CONDITIONS QUI FACILITERONT LA EXÉCUTION DES DOCUMENTS PAR LES DIFFÉRENTS INTERVENTIONS. ELLE NE DOIT PAS ETRE PRÉTÉE DE LA PARTIE DE LA ZONE OMBRAGÉE, NI A L'INTERVENTION A NOTER SITUÉE EN CEZON OMBRAGÉE OU GRISÉE FAIT PART INTEGRANTE DE LA TRAVAIL A FAIRE A LA PRESENT PROJET.
- SIC, TOUTES LES CONDUITS ÉLECTRIQUE ET MECHANIQUE SONT ENCASÉES.
- TOUTES LES CONDUITS QUI TRAVERSENT LES CLOSSES, PLAFONDS, ET AUTRES SE SE SONT CONDUITS D'EXPLOSIONS, ET SONT MISES A SÉCURITÉ PAR UN ENSEMBLE BARRE-FIRE / SMOKE BARRIER SEALANT ET INSULATION (INTIFUGES CONTINUS) IN FONCTION DU DEGRÉ DE RÉSISTANCE A LA FEU REQUIS. TOUT AFIN D'ASSURER L'INTÉGRALE DE CES SEPTEINONS.
- LE COULEUR DES FINISHES SERONT A LA CHOIX DE L'ARCHITECTE.
- ALL THE CLOSSES SERON CONSTRUCTES DE SLAB TO SLAB, SAUF OÙ INDICÉ AUTREMENT.
- PREVON BOTTOM OF VISEAGE FOR TOUS LES ACCESSOIRES ET ÉQUIPEMENTS IDENTIFIÉS TO THE PLANS OR TO THE DRAWINGS.
- ESPACES D'INTERVALLE DE 150 MM ENTRE LES BOÎTIERS ET COFFRETS ENCASÉS DE PART AND D'AUTRE DANS LES CLOSSES DE DEGRÉ DE RÉSISTANCE A LA FEU REQUIS.
- TO L'INTÉRIEUR DE LA BUILDING, LES PORTES ET CADRES SITUÉS A UN SEPARATION DE 150 MM ENTRE CELLES-CI. LA NOTE PLUS CONTRAIGNANTE AURA PRÉSENCE. TO THE BESOIN, CONSULTER L'ARCHITECTE.

NOTES GENERAL / PLANS

- SEE THE DIMENSIONS OF THE CLOSSES INDICATED IN DRAWINGS MUST BE USE COMME ETANT LE CENTRE DE LA CLOSSES, LES DIMENSIONS DE LA CLOSSES A ANGLE BY REPORT TO THE AXES DE DONNÉES ON THE CONS. IN GENERAL.
- SIC POSITION OF THE CADRES DE PORTES : INSTALL 150mm LA FACE INTÈRE DE CADRE A 150 MM DE LA MUR LATÉRAL. GAUCHE INDICATION CONTRAIRE.
- SIC, THE NUMBER OF EACH PART CORRESPOND TO THE NUMBER OF PIÈCE TO LAQUE FIRE THIS PORTA DONNE ACCÈS.
- THE DIMENSIONS OF THE OUVERTURES INDICÉES REPRESENTER LES OUVERTURES BRUTES REQUIS.
- FOR THE ÉLÉMENTS TYPES OF THE ENVELOPE : SEE SHEET A-501.
- FOR THE TYPES OF SOFFITES EXTERIEURS : SEE SHEET A-501.
- FOR THE TYPES OF CLOSSES : SEE SHEET A-701.
- FOR THE PLANS AGRANDIS OF THE TOILETTES : SEE SHEETS SÉRIE A-600.
- FOR THE PLANS AGRANDIS OF THE ESCALIERS AND TRANSPORT VERTICAL : SEE SHEETS SÉRIE A-400.
- FOR THE DÉTAILS OF THE CHUTES TO LINGE AND DÉCHETS : SEE SHEETS SÉRIE A-450.
- FOR THE DESSINS OF THE MOBILIERS : SEE SHEETS SÉRIE A-800

NOTES GENERAL / PLAFONDS

- SIC, TOUS LES PLAFONDS SUSPENDUS ARE OF TYPE [TO COMPLÉTER] . SEE SCHEDULE OF THE FINISHES FOR THE TYPE OF PLAFOND SUSPENDED.
- SIC, THE TRAMES DE PLAFONDS IN CARREAU INSORISANTS ARE CENTRES IN THE 2 SENS DE L'INTÉRIOR A PIECE.
- SIC, THE ECLAIRAGES ARE CENTRES IN THE 2 SENS IN THE CLOISON INSORISANT OR IN 1 SPACE AND THE ARE ALIGNÉS A CÔTE DE THE TRAME.
- SIC, THE HEIGHT OF THE PLAFONDS IS OF [TO COMPLÉTER].
- THE POSITION FINALE DE LA STRUCTURES DE SUPPORT FOR EQUIPMENT FOR L'ANCHOR OF THE BRAS ARTICLES DOIT BE COORDONNERE TO THE CHANTIER ACCORDING TO THE RECOMMENDATIONS OF THE MANUFACTURER.
- SIC, THE POSITION OF THE TRAPEZES DE VENTILATION OF THE TRAPPES D'ALLÉE AND OF RETOUR DOIT ETRE TOUJOURS A 150 MM OF THE WALLS, OR AUTRES ÉLÉMENTS ADJACENTS.

NOTES GENERAL / TOITURES

- FOR THE NIVEAUX OF THE CHARPENTES OF CONCRETE AND STEEL : SEE DOCUMENTS D'INGÉNIERIE.
- FOR THE POSITION OF THE EQUIPEMENTS DE MECHANICAL AND ELECTRICITY AND FOR THE NOMBRE DE BASES OF ROOF EXACTES REQUISSES : SEE DOCUMENTS D'INGÉNIERIE.
- FOR THE TYPES OF TOITURES (TT-): SEE SHEET A-601.

NOTES GENERAL / ELEVATIONS

- THE DIMENSIONS INDICÉES FOR THE CURTAIN WALL ARE PRISES A PARTIR DE THE CENTRE DE LE MENUIS AYOR DE THE LEVEL OF THE FLOOR.
- THE DIMENSIONS OF THE OUVERTURES INDICÉES REPRESENTER LES OUVERTURES BRUTES REQUISSES.

LEGENDS AND SYMBOLES

PLANS	IMPLANTATION AND AMÉNAGEMENT PAYSAGER	ELEVATIONS INTÉRIEURES ET MOBILIERS	ASSEMBLAGES OR MATÉRIAUX ENVELOPE
	PART EXISTANTE		DOSSERET FINISH PLASTIQUE STRATIFIÉ
	GROUND RECLAYAGE (SEE DOCUMENTS D'INGÉNIERIE)		AIR MÉDICAL (SEE DOCUMENTS D'INGÉNIERIE)
	AXE STRUCTURAL NEW		OXYGÈNE (SEE DOCUMENTS D'INGÉNIERIE)
	AXE STRUCTURAL EXISTANT		VIDE MÉDICAL (SEE DOCUMENTS D'INGÉNIERIE)
	RÉFÉRENCE D'ELEVATION		INTERCOM (SEE DOCUMENTS D'INGÉNIERIE)
	RÉFÉRENCE DE DÉTAIL OR PLAN		CALL OF GARDE (SEE DOCUMENTS D'INGÉNIERIE)
	RÉFÉRENCE DE SECTION		SENSE CIRCULATION
	PORTE AND CADRE NOUVEAU		ENTRÉE BUILDING
	PORTE AND CADRE EXISTANTS		BORNE FONTAINE
	PORTE AND CADRE EXISTANTS TO DEMOLIR		LAMPADE (SEE DOCUMENTS D'INGÉNIERIE)
	NOUVELLE CLOSISON		LIGNE DE PROPRIÉTÉ
	NOUVELLE CLOSISON BLINDÉE		PUISARD
	CLOSISON EXISTANTE A CONSERVER		ARBRE EXISTANT CONSERVÉ / TO ENLEVER (SEE LANDSCAPE)
	CLOSISON EXISTANTE TO DEMOLIR		ARBRE NEUF (SEE LANDSCAPE)
	CLOSISON TEMPORAIRE DE CHANTIER (SEE DEVIS)		ARBUSTES (SEE LANDSCAPE)
	CLOSISON EN BLOCS DE BETON		
	SEPARATION SECTION-FIRE 0 HEURE		
	SEPARATION SECTION-FIRE 45 MIN		
	SEPARATION SECTION-FIRE 1 HEURE		
	SEPARATION SECTION-FIRE 1/2 HEURE		
	SEPARATION SECTION-FIRE 2 HOURS		
	CLOSISON AND TYPE OF CLOSISON (SEE SHEET A-701)		
	CLOSISON BASE WITH HEIGHT REQUIRE		
	CONTREVENTEMENT (SEE DOCUMENTS D'INGÉNIERIE)		
	IDENTIFICATION NOTE SPÉCIFIQUE D'AMÉNAGEMENT (A) OR DE DEMOLITION (D)		
	IDENTIFICATION OF THE PORTES, CLOSIONS VITRÉES AND OUVERTURES DIVERSES		
	IDENTIFICATION OF THE OBILIER		
	IDENTIFICATION OF THE TYPES D'ACCESSOIRES DE TOILETTE AND DIVERS		
	IDENTIFICATION OF THE ÉQUIPEMENTS DE MAO OR DE TIC		
	IDENTIFICATION OF THE ÉQUIPEMENTS SPÉCIALES		
	NUMEROTATION OF THE RÉVISIONS		
	LEVEL OF FLOOR		
	LIMITE DE PAINT		
	NOUVELLEMENT INSTALLE IN THE PROLONGEMENT OF L'EXISTANT AND/OR ALIGNEMENT REQUIS ENTRE DEUX ELEMENTS		
	IN TOP		
	IN BOTTOM		
	GRILLE GRATTE-PIEDS		
	APPAREILS DE PLOMBERIE DIVERS (SEE DOCUMENTS D'INGÉNIERIE)		
	PROTECTEUR D'ANGLE (OF TYPE...)		
	PROTECTION MURALE (OF TYPE...) OR BARRIER-CHOC (OF TYPE...)		
	CLADDING MURAL (OF TYPE...)		
	FONDS DE VISSAGE		
	BOTTOM OF VISSAGE		
	TYPE 1 (FV1): BOTTOM OF VISSAGE IN CONTREPLAQUE 19 MM OF 600 MM TOP X 800 MM LONG TO INSTALL ENTRE THE STUDS (CENTRE TO 1500 MM OF TOP)		
	TYPE 2 (FV2): BOTTOM OF VISSAGE IN CONTREPLAQUE 19 MM TO INSTALL ENTRE THE STUDS TO 400 MM OF THE FLOOR UNTIL 2440 MM OF TOP		
	TYPE 3 (FV3): BOTTOM OF VISSAGE IN CONTREPLAQUE 19 MM X 1200 MM OF TOP TO INSTALL ENTRE THE STUDS TO 305 MM OF THE FLOOR		
	TYPE 4 (FV4): BOTTOM OF VISSAGE IN CONTREPLAQUE 19 MM OF 600 MM TOP X 600 MM LONG TO INSTALL ENTRE THE STUDS (CENTRE TO 1500 MM OF THE FLOOR)		
	ELEVATIONS		
	PART EXISTANTE		
	WALL OF CONCRETE APPARENT		
	LINÉAU STRUCTURAL (SEE DOCUMENTS D'INGÉNIERIE)		
	LEVEL		
	ALIGNÉ		
	SECTION OF THE WALL IN ARRIÈRE PLAN		
	TYPE D'ASSEMBLAGE DE ENVELOPE (SEE SECTION ASSEMBLAGES ENVELOPE FOR ABBREVIATIONS)		
	IDENTIFICATION WINDOW		
	TOITURE		
	PART EXISTANTE		
	INSULATION OF PENTE		
	MEMBRANE		
	SOLVAGE METAL		
	NIV1 / BD1 IDENTIFICATION OF THE LEVEL OF TOITURE AND NUMBER OF BASSIN OF DRAINAGE		
	PENTE OF ROOF (SEE DETAILS TYPHIQUES SERIES A-590)		
	EVENT OF PLUMBERIE, INCLANT MANCHON PRÉFABRIQUÉ AND INSULATED (SEE DETAILS TYPHIQUES AND SEE DOCUMENTS D'INGÉNIERIE)		
	IMPLANTATION AND AMÉNAGEMENT PAYSAGER		
	CONSTRUCTION EXISTANTE		
	NOUVELLE CONSTRUCTION OR AGRANDISSEMENT		
	COUVRE-GROUND / LIT DE PLANTATION (SEE LANDSCAPE)		
	GAZON		
	ORIENTATION NORD		
	AXE STRUCTURAL NEW		
	AXE STRUCTURAL EXISTANT		
	RÉFÉRENCE D'ELEVATION		
	RÉFÉRENCE DE DÉTAIL OR PLAN		
	RÉFÉRENCE DE SECTION		
	PORTE AND CADRE NOUVEAU		
	PORTE AND CADRE EXISTANTS		
	PORTE AND CADRE EXISTANTS TO DEMOLIR		
	RÉFÉRENCE DE DÉTAIL OR PLAN		
	RÉFÉRENCE DE SECTION		
	RÉFÉRENCE D'ELEVATION		
	RÉFÉRENCE DE DÉTAIL OR PLAN		
	RÉFÉRENCE DE SECTION		
	RÉFÉRENCE D'ELEVATION		
	RÉFÉRENCE DE DÉTAIL OR PLAN		
	RÉFÉRENCE DE SECTION		
	RÉFÉRENCE D'ELEVATION		
	RÉFÉRENCE DE DÉTAIL OR PLAN		
	RÉFÉRENCE DE SECTION		
	RÉFÉRENCE D'ELEVATION		
	RÉFÉRENCE DE DÉTAIL OR PLAN		
	RÉFÉRENCE DE SECTION		
	RÉFÉRENCE D'ELEVATION		
	RÉFÉRENCE DE DÉTAIL OR PLAN		
	RÉFÉRENCE DE SECTION		
	RÉFÉRENCE D'ELEVATION		
	RÉFÉRENCE DE DÉTAIL OR PLAN		
	RÉFÉRENCE DE SECTION		
	RÉFÉRENCE D'ELEVATION		
	RÉFÉRENCE DE DÉTAIL OR PLAN		
	RÉFÉRENCE DE SECTION		
	RÉFÉRENCE D'ELEVATION		
	RÉFÉRENCE DE DÉTAIL OR PLAN		
	RÉFÉRENCE DE SECTION		
	RÉFÉRENCE D'ELEVATION		
	RÉFÉRENCE DE DÉTAIL OR PLAN		
	RÉFÉRENCE DE SECTION		
	RÉFÉRENCE D'ELEVATION		
	RÉFÉRENCE DE DÉTAIL OR PLAN		
	RÉFÉRENCE DE SECTION		
	RÉFÉRENCE D'ELEVATION		
	RÉFÉRENCE DE DÉTAIL OR PLAN		
	RÉFÉRENCE DE SECTION		